

Nantes, le 12 novembre

Christelle Morançais défend l'attractivité de l'offre TGV pour les Pays de Loire

Face à l'inquiétude légitime que des élus et usagers du territoire ont pu exprimer au sujet de la réduction éventuelle du trafic TGV depuis Paris en direction de Laval, Le Mans et Sablé-sur-Sarthe, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire s'est entretenue avec Christophe Fanichet, président directeur général de SNCF Voyageurs afin que la situation soit clarifiée et des engagements pris.

Des engagements que ce dernier a officialisés par un courrier adressé à la présidente de la Région (en PJ), dans lequel il indique clairement le maintien du niveau de desserte des villes de Laval et Sablé-sur-Sarthe en 2022 et 2023 (« avec des horaires améliorés pour Laval ») et précise, s'agissant du Mans, le maintien d'un service équivalent aux heures de pointe, accompagné d'un « allègement de 2 trains aux heures creuses » – allègement qui, du point de vue de Christelle Morançais, ne peut qu'être provisoire, dans l'attente d'une reprise normale de la fréquentation des trains.

C'est en ce sens qu'elle a proposé la création d'un comité de suivi de l'offre TGV qui a vocation à associer les acteurs du territoire régional afin de permettre un dialogue exigeant, transparent et constructif.

Christelle Morançais se félicite des garanties de stabilité de la desserte régionale apportées par la SCNF, mais estime qu'à terme, une fois les effets de la crise sanitaire totalement dissipés, seule l'augmentation de l'offre de TGV pourra répondre aux grands défis de notre époque, aussi bien environnementaux qu'économiques.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache: nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16.